

Régime d'aides en faveur des infrastructures de charge

Charging the future: 27 février 2024



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



Xavier Hansen

Ministère de l'Économie



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



Source: Klima-Agence

➤ Le gouvernement a déployer un **ensemble cohérent et équilibré de mesures de soutien pour tous types d'infrastructures de charge nécessaires** :

- Aide financière pour la **charge à domicile (prolongée jusqu'à fin 2024)**
- Aide financière pour **bornes de charge sur le lieu de travail et pour la flotte** de véhicules d'entreprise
- Aide financière pour **bornes de charge accessibles au public et complémentaires** à l'infrastructure de charge publique
- Depuis 2016, développement d'une **infrastructure de charge publique de base** (« Chargy » & « SuperChargy »)





Axe 1

Aide en faveur d'infrastructures de charge attribuée à la suite d'une mise en concurrence

Objectif : Faciliter et accélérer le déploiement d'un plus grand réseau de bornes de charge et augmenter la puissance de charge au Luxembourg

Limitée aux projets qui ont une **certaine envergure**

Aide financière sur base d'appels à projets

Axe 2

Aide en faveur d'infrastructures de charge réservées aux petites et moyennes entreprises

Objectif : inciter les PME à effectuer la transition vers l'électromobilité dans le cadre de leur activité économique

Réservée au PME proposant un projet à budget limité

Aide financière sur simple demande écrite





Axe 1

Aide en faveur d'infrastructures de charge attribuée à la suite d'une mise en concurrence

Objectif : Faciliter et accélérer le déploiement d'un plus grand réseau de bornes de charge et augmenter la puissance de charge au Luxembourg

Limitée aux projets qui ont une **certaine envergure**

Aide financière sur base d'appels à projets

Axe 2

Aide en faveur d'infrastructures de charge réservées aux petites et moyennes entreprises

Objectif : inciter les PME à effectuer la transition vers l'électromobilité dans le cadre de leur activité économique

Réservée au PME proposant un projet à budget limité

Aide financière sur simple demande écrite



Appel à projets N°4 ouvert jusqu'au 1^{er} mars 2024



Infrastructure de charge	Accessible au public (24h/24, 7j/7)	Semi-accessible au public (>=10h/24, 5j/7)	Privée
Budget total disponible		5 000 000 €	
Capacité de charge minimale par projet		175 kW	
Taux d'aide maximal (*)	50%	40%	30%
Pondération de l'offre pour la sélection sur base du montant d'aide le moins élevé par capacité de charge créée	100%	80%	60%
Exemples	Réseau de charge sur la voie publique, station essence, aéroport, ...	Supermarché avec barrière, Parking public sans accès la nuit, ...	Flotte de livraison, Charge@work pour employés, ...



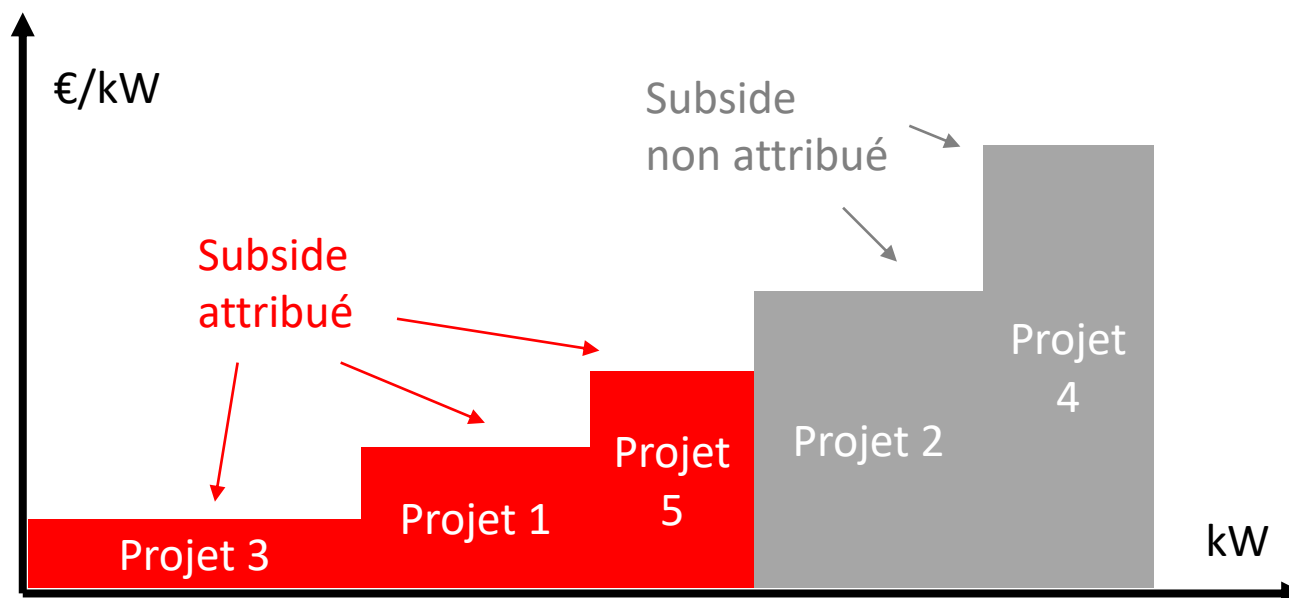
Axe 1: Illustration de la sélection de projets



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

**exemple présenté
uniquement à titre
d'illustration !**

Projet #	Capacité [kW]	Accessibilité [h/24, j/7]	Subside demandé: valeur absolue [€]	Subside demandé: intensité [€/kW]	Subside demandé: intensité pondérée [€/kW]
1	1500	Privé	90 000	60	= 90 000 / (1500*0.6) = 100
2	1500	24/24, 7/7	300 000	200	= 300 000 / (1500*1.0) = 200
3	2000	24/24, 7/7	100 000	50	= 100 000 / (2000*1.0) = 50
4	1000	Privé	180 000	180	= 180 000 / (1000*0.6) = 300
5	1000	10/24, 5/7	120 000	120	= 120 000 / (1000*0.8) = 150



Budget de l'appel d'offre: 400 000 €

NB: Le budget maximal de l'appel à projets est publié auparavant et ne peut dans aucun cas dépasser 7M€

Subsides attribués (Projets 3, 1, 5): 100 000
+ 90 000
+ 120 000
= **310 000 €**

NB: au max. 90% des projets soumis sont retenus



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Axe 1

Aide en faveur d'infrastructures de charge attribuée à la suite d'une mise en concurrence

Objectif : Faciliter et accélérer le déploiement d'un plus grand réseau de bornes de charge et augmenter la puissance de charge au Luxembourg

Limitée aux projets qui ont une certaine envergure

Aide financière sur base d'appels à projets

Axe 2

Aide en faveur d'infrastructures de charge réservées aux petites et moyennes entreprises

Objectif : inciter les PME à effectuer la transition vers l'électromobilité dans le cadre de leur activité économique

Réservée au PME proposant un projet à budget limité

Aide financière sur simple demande écrite



Axe 2: Aide en faveur d'infrastructures de charge réservée aux PME



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Infrastructure de charge	Petite entreprise	Moyenne entreprise
Taux d'aide maximal	40%	30%
Majoration possible pour smart charging (≥ 4 bornes)		+10%
Taux d'intensité d'aide max. pour les coûts liés au raccordement		60%
Plafond absolu du subside par entreprise (groupe)	40 000 € pour les coûts liés à la création ou à l'augmentation de la capacité de charge d'une infrastructure de charge, sauf raccordement + 60 000 € pour les coûts liés au raccordement au réseau	



Points à considérer lors de la préparation d'une demande sous l'axe 2 :

- Plafond absolu du subside (40 000 + 60 000€) s'applique par entreprise, c.à.d. par groupe
- Demande doit être soumise avant le début des travaux
- Chaque entreprise (groupe) peut soumettre une seule demande d'aide portant sur un projet par an, mais le plafond absolu s'applique au cumul



Randy Quintus

Ministère de l'Économie



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie



Procédure administrative





Mesures de soutien:

- Plateforme de soumission digitale via **MyGuichet**
- **PRO-CHARGING.LU** entre l'offre et la demande en ce qui concerne les terrains potentiels pour le déploiement de bornes (sur base de l'outil officiel <https://map.geoportail.lu/>)
- Soutien par **Klima-Agence** et **Luxinnovation** pour assurer la disponibilité d'informations et la fourniture de conseils
- Implication des **gestionnaires de réseau** pour assurer/réaliser le raccordement au réseau



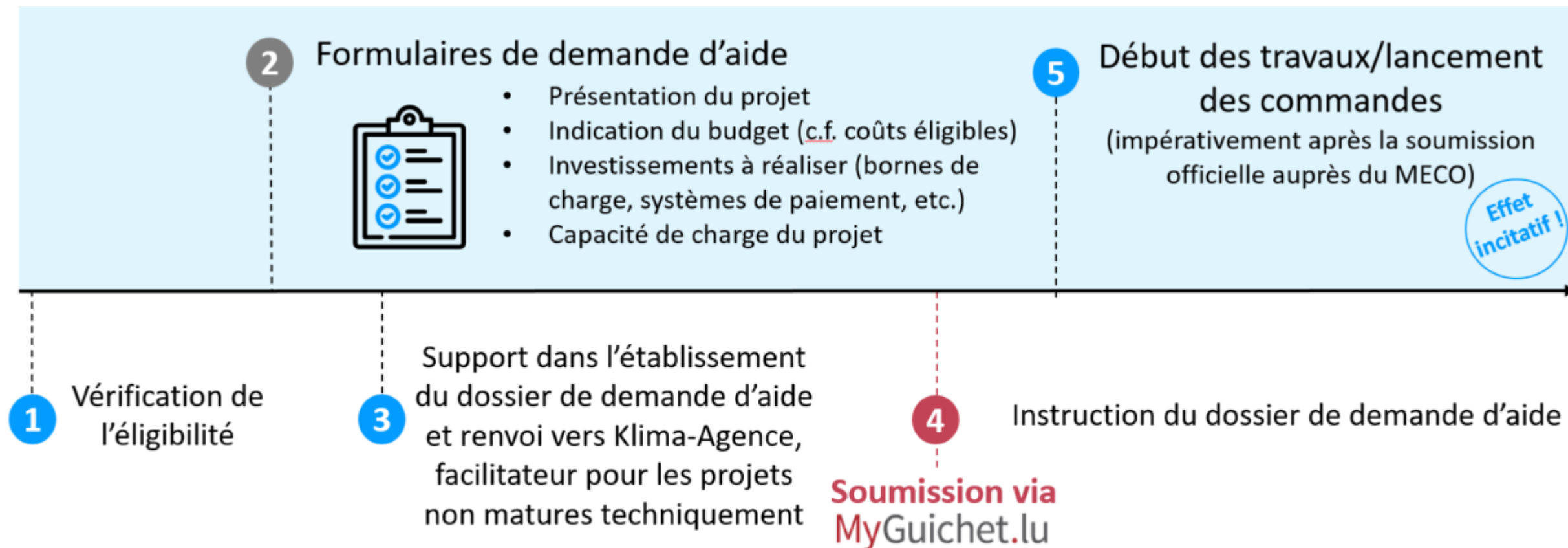
Procédure administrative



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Étapes suggérées pour la demande d'une aide financière auprès du ministère de l'Économie:





Explications supplémentaires





- L'aide **doit inciter** l'entreprise à réaliser le projet, ce qui n'est pas le cas si elle avait réalisé le projet même sans aide étatique. L'**effet incitatif** de l'aide est présumé lorsque l'entreprise a soumis une **demande avant le début des travaux**.
 - c.à.d. soit le début des travaux de construction liés à l'investissement, soit le premier engagement juridiquement contraignant de commande d'équipement ou tout autre engagement rendant l'investissement irréversible. L'achat de terrains et les préparatifs tels que l'obtention d'autorisations et la réalisation d'études de faisabilité ne sont pas considérés comme le début des travaux.
- Sont également **exclus** :
 - les entreprises en difficulté
 - les entreprises qui n'ont pas exécuté une injonction de récupération d'une aide qui a été déclarée illégale ou non-conforme au marché intérieur par la Commission Européenne
 - les acteurs publics (communes, administrations,...)
 - les infrastructures de recharge ayant vocation à être revendues (p.ex. promotion immobilière)
 - le cumul de plusieurs aides octroyées en vertu de la présente loi
 - le cumul avec d'autres aides pour les mêmes coûts admissibles





Résultats des premiers appels à projets

Résultats des premiers appels à projets



Appel à projets	Premier appel	Deuxième appel
Projets transmis	33	27
Projets retenus	29	20
Montant de l'aide accordé	+/- 4 500 000 €	+/- 5 000 000 €
Entreprises bénéficiant de l'aide	19 dont : <ul style="list-style-type: none">• 3 Petites entreprises• 3 Moyennes entreprises• 13 Grandes entreprises	20 dont : <ul style="list-style-type: none">• 2 Petites entreprises• 6 Moyennes entreprises• 12 Grandes entreprises
Total de bornes subventionnées	672 dont : <ul style="list-style-type: none">• 510 bornes privées• 20 bornes semi-publiques• 142 bornes publiques • 814 points de charge• 628 bornes de type AC• 44 bornes de type DC (« fast charging »)	246 dont : <ul style="list-style-type: none">• 180 bornes privées• 5 bornes semi-publiques• 61 bornes publiques • 393 points de charge• 198 bornes de type AC• 48 bornes de type DC (« fast charging »)
Capacité de charge totale	25 847 kW	20 784 kW



Premier appel

Synthèse	
Projets retenus	29
Montant de l'aide accordé	4 511 960.36 €
Entreprises bénéficiant de l'aide	19
Total de bornes à subventionner	672
Total de points de charge à subventionner	814
Capacité de charge totale	25 847 kW
Taux d'intensité	34.65%

Deuxième appel

Synthèse	
Projets retenus	20
Montant de l'aide accordé	5 000 000 €
Entreprises bénéficiant de l'aide	17
Total de bornes subventionnées	246
Total de points de charge subventionnés	393
Capacité de charge totale	20 784 kW
Taux d'intensité	33.71 %



Résultats de l'aide réservée aux PME

Résultats de l'aide réservée aux PME



État en octobre 2023

Projets transmis	49
Montant de l'aide demandé	857 553.47 €
Projets retenus	29
Montant de l'aide accordé	421 504.14 €
Entreprises bénéficiant de l'aide	29 dont : <ul style="list-style-type: none">• 19 Petites entreprises• 10 Moyennes entreprises
Total de bornes subventionnées	121 dont : <ul style="list-style-type: none">• 164 points de charge• 103 bornes de type AC• 18 bornes de type DC (« fast charging »)
Capacité de charge totale	2 543 kW



- E-mail: bornes@eco.etat.lu
- Tel: (+352) 247-84721



Régime d'aides en faveur des infrastructures de charge



Avez-vous des questions?



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie